

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2865(DEA)
Procédure terminée - acte délégué rejeté	
Règles relatives au calcul, à la vérification et à la communication du poids des matières ou substances retirées après une opération de tri et non recyclées ensuite, sur la base des taux moyens de perte applicables aux déchets triés	
Complétant 2005/0281(COD)	
Sujet	
3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Evénements clés			
31/08/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)06295	
31/08/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/10/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Conseil par 2 mois		
13/12/2021	Opposition à l'acte délégué par le Conseil		
11/01/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2865(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué rejeté

Portail de documentation

Document de base non législatif

[C\(2021\)06295](#)

31/08/2021

EC